Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

No. 45

PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abenne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par ferit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concorne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé a FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES: A di Estini

Promière insertion 10 centins par ligne Douxième insertion, etc 3 centins par ligne

Pour anuonces à long terme, conditions: libé:

Ceux qui désirent s'adresser tout particulis. rement aux cultivatours pour la vente de terres" instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'a moncer dans ce journal

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal-M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québes out bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes. '-

81 PAR AN

ABONNEMENT : ¿ Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit eu être la presuser Emparons-nons du sol, si nous voulons conserver notre untionalité.

ABONNEMENT 81 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine: Arrivée à Halifax du Marquis de Lorne et de Son Altesse la Princesse Louise.—Le Marquis de Lorne assermenté comme Gouverneur-Général de la Puissance du Canada.—Formule du serment.—Obédience de Sir John A. Macdonald et de ses collègues les honorables ministres du Gouvernement Fédéral à Son Excellence le Gouverneur-Général et la Princesse Louise.—Acqueil fait à Lours Excellences sur tout le parcont entre Halifax et Matapédiac.— Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec et les honorables ministres présentent à Ste. Flavie leurs hommages et ceux de la population qu'ils gouvernent. Présentation d'adresses sur le parcours entre Rimouski et Québec : Adresse présentée par le clergé et les citoyens de la ville de Rimouski, par les citoyens de Fraserville, MM. les directeurs, professeurs et élèves du Collège de Ste. Anne, et à Montmagny, par la population du comté de Montmagny.

Causerie Agricole Premiers soins à accorder aux chevaux en cas de maladies (Sulte): La cystite ou inflammation de la vessie; la gourme; gourme bénigne; gourme simple: l'angine ou mal de gorge; angine simple; la bronchite ou rhume de poitrine; l'ophtalmie périodique ou fluxiou périodique; l'eucéphalite ou vertige essentiel; l'apoplexie céré-brale légère; l'apoplexie de la moelle épinière (apoplexie du dos); la morve; le farcin; tumeurs.

Sujets divers: Aménagement des forêts (Suite): Choix des arbres à planter.—La culture de la vigne dans la Province de Québec.

Choses et autres : Maladies des volailles.—Soins à donner aux vaches laitières, en hiver.—Soins à accorder aux animaux; importance d'une bonne nourriture.

Recettes: Pommade de concombre.—Préservatif pour les fruits. Annonces: Abonnez-vous aux Scientific American .- Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'aunonce d'une publication musicale nouvelle, éditée par M. A. Lavigne, de Québec.

Le présent numéro de la Gasette des Campagnes ne sora expédié par la poste que le 9 décembre, quoique daté du 5 decemqre. L'envoi en sera plus régulier à l'avenir.

Un peu de bonne volonté de la part de nos abonnés retardataires; nous sommes dans un pressant besoin d'argent !! Près de 700 abounés nous doivent plus d'une année d'abonnement chacun, et nous sommes quinze jours à trois semaines sens recevoir une somme suffisante à payer notre papier! Que l'ou y songe ; un journaliste a besoin de se qui lui est da.

REVUE DE LA SEMAINE

Le peu d'espace que nous pouvons disposer pour la Revue; nous empêche de donner un compte-rendu complet de la le yale démonstration qui eut lieu lors de l'arrivée en Canada de notre nouveau Gouverneur-Cénéral le Marquis de Lorse, et de Son Altesse Reyale la Princesse Louise. Nons ne posvons que signaler les principaux faits de cette grande. demonstration qui a mérité les éloges de la Reine, notre Graciense Souveraine, par une dépêche télégraphique qu'elle communiquait à sa noble fille la Princesse Louise.

La réception, le 25 novembre, à Halifax, du marquis de Lorne et de la princesse Louise, a été une démonstration brillante laquelle les populations prirent part avec le plus grand thousiasme.

A dix houres et demie, le vapour Samartian a levé l'ancre et s'avançait lentement vers le débareadère, en se tonant au centre du chenal, pendant que les canons des forte York. Redoute, Pointe Plaisante, Georges Island, et la citadelle faisaient successivement entendre leur grande voix. La flotte aucrée vis-à-vis l'arsenal, a tiré des salves d'artillerie, et où le Senortian passait, les hommes de l'équipage sont montés dans les vagues pour le saluer de leurs acclamations, la musique jenant le God save the Queen ot l'air The Campbell's are coming.

Le port présentait un aspect d'animation que n'oublierent jamais coux qui ont pu ôtre témoins de cette scène unique.

Tout autour du dock, la milice et l'infanterie de marine étaient rangées en bon ordre.

De tous côtés des drapeaux flottaient au vent. De riches tapis étaient étendus sur le débarcadère jusqu'aux voitures qui formaient le cortége. A mesure que le Sarmation approchait l'enthousiasme de la foule redoublait.

Audebarcadere, on remarquait Sir John A. Macdonald général Sir Patrielt MacDougall, l'Hon. Char Tupper, Sen Honneur le Juge Ritchie, des membres et ex-membres du Cabinet Fédéral et les officiers de l'armée en grand nombrel.

Leurs Excellences quitterent le Samartian et embarquerent dans la chalonpe du bâtiment de guerre le Black Prince qui les ameun au débarcadère. Dans ce court trajet, les marins des navires de guerre formèrent la haie, accueillant Leurs Excellences par de vigoureux hourrahs. La princesse débarqua la prémière et Leurs Excellences furent reçues par les dignitaires civils et les officiers supérieurs de l'armée et de la marine.

Après que Leurs Excellences curent reçu les honneurs militaires de la garde, la procession s'est formée, se dirigeant vers l'hôtel du gouvernement où le Marquis a été assermenté.

L'Hon. Juge Ritchie, en grand costume, prit place sur un siège à la gauche du trône, devant une table. En face du trône à droite, se tenaient Sir John A. Macdonald, les Hon. MM. Pope, Baby et Tupper; à gauche étaient les Hon. MM. Mackensie Bowell, Masson, Aikens et O'Connor.

La princesse Louise était assise à la droite de Sir Patrick MacDongall, l'administrateur du Gouvernement depuis le départ de Lord Dufferin, ayant à sa gauche Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg, frère de la princesse Louise, en uniforme de capitaine de la marine royale, la poitrine couverte de décorations.

Après la lecture des lettres-patentes et de la commission nommant le Marquis de Lorne Gouverneur-Général, le scerétsire de ce dernier mit entre les mains la formule du serment d'office, en même temps que le Juge Ritchie lui présenta la Bible. Le Marquis prononça alors le serment suivant:

" Je, Sir John Douglas Sutherland Campbell, communement appelé le marquis de Lorne, jure que je serai fièle et que je porterai une vraie allégeance à Sa Majesté le Reine Victoria, tique je la défendrai de tont mon ponvoir contre tontes conspirations et tentatives quelconques qui seront faites sur sa personne, sa conronne et sa dignité, et j'emploierai tous mes eff irts pour déconvrir et faire co maître à Sa M jesté, à ses hérisiers et survivante, toutes trahisons et conspirations porfides qui pourraient être formées contre elle on contre eux. Je promets Adlement de maintenir, de supporter et de défendre de tout mon pouvoir la succession à la couronne, laquelle succession, par un acte intitulé "Acte pour limiter davantage la cou "ronne at mieny acquire les druits de les la la couronne at mieny acquire les druits de les la la couronne les druits de la ronne et mieux assurer les droits et les libertés du sujet. est et reste limitée à la princesse Sophie, électrice du Hanovre. at enx heritlera issus d'elle étant protestants, par là reminut totalement et abhorrant toute obéissance ou aliégeance a qui que co soit prétendant réclamer titre ou prétendant avoir dioit à la couronne de ce royaume, et je déclare qu'ancun prince, personns ou prélat, état ou potentat étranger, n'a m ne doit avoir juridiction, pouvoir, supériorité on autorité qubernatoriale ou spirituelle, dans le royaum, et je fuis cette déclaration sur la vraie foi d'un chrétien. Ainsi que Dien me

Le Marquis syant apposé sa signature, le Juge Ritchie lui adressa les paroles qui suivent:

"Yous exécuterez bien et fidèlement la charge de Gouvernenr-Général du Canana et des territoires qui en épondent, et vous administrerez duement et impartialement la justice;

ainsi que Dieu vous cost en aide.

"Vous ferez tous vos efforts pour que toutes les clauses, matières et choses contonues dans les divers actos du Parlement adoptée insqu'ici et maintenant en force concernant le commerce et les colonies de Sa Majesté soient observées ponctuellement et de bonne foi, selon la vraie intention et le seus qui

est attaché, et que Dieu vous soit en aide.

"Vous exécuterez bien et fidèlement la charge de gardien
di grand scean de la Puissance du Canada, au meilleur de
votre connaissance et de votre habileté, et que Dieu vous soit
en aide."

Quand le serment fut administré et au moment où le juge signalt le jurat, le Gouverneur-Général présenta le grand sceau de la Puissance au Sccrétaire-d'Etat, l'Hon. Sénateur Aikens, au disant:

"Je vous remots le grand sceau de la Puissance pour qu'il

Aussitôt apròs le pavillon du Gouverneur-Général se hissait sur l'hôtel de l'Amirauté, les cloches des églises de la ville annaient es une salve de dix-sept coups de canon était tirée de l'arsenal et des forts, annonçant que les cérémonies de la prestation du serment étaient terminées.

Après que Son Excellence eut été assermentée, l'administrateur vint lui faire obédience ainsi qu'à la princesse Louise et au duc d'Edimbourg. Sir John A. Macdonald s'approcha ensuite et s'inclina devant Son Excellence la Princesse et le Prince, et leur presenta ensuite ses collègues.

Aussitôt après cette cérémonie le maire d'Halifax présenta l'adresse de la corporation de cette ville.

Leurs Excellences recurent ensuite plusieurs autres adresses, auxquelles le marquis de Lorne répondit en termes heuroux. Le lendemain fut consacré à un lever, différentes visites, et se termina par un grand diner.

Le 27 novembre, à 11 heures A. M., le marquis de Lorne, la princesse Louise et leur suite partirent d'Halifax, au bruit d'une salve tirée de la citadelle. Son Altesse Royale paraissait trèsémue des démonstrations chaleureuses de la foule. Les populations sur tout le parcours du chemin de fer depuis Halifaxjusqu'à Matapédiac, acclamèrent avec le plus grand enthousiasme Leurs Excellences.

Le char vice-royal faisait halte à Matapédiac, le 28 novembre à huit heures du soir, et il y ent là illumination et feux de joie.

Le lendemain, Son Excellence le Gouverneur-Général devait se trouver au milieu d'une population dont il avait bien auparavant su apprécier le mérite, ce qui lui faisait dire, dans un discours qu'il fit à Liverpool, au moment de son départ: "Nous sommes heureux, disait Son Excellence, de trouver en Canada de des descendants de la race française, de la race dont on nous a appris depuis longtemps à admirer la bravoure; "ou regar-le justement comme ess-ntielles au bien-être du pays leur amitié et leur coopération à la vie publique qu'orne leur présence; car nulle part la loyauté n'est plus sincère et plus enraçinée que chez les Canadiens-Français, lesquels jonissent de franchises parfaites, d'une absolue égalité en loi et en justice ainsi qu'er libertés constitutionnelles."

Son Excellence le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec et ses honorables ministres ont été les premiers à offirir leurs hommages et ceux de la population qu'ils gouvernent. A Ste. Flavie, où ils s'étaient rendus la veille, ils ont été accueiltis par Son Altesse Royale et le Gouverneur-Général avec le plus grand empressement et la plus parfaite courtoisie.

Sur tout le parcours depuis Matupédiae jusqu'à Ottawa, les démonstrations out été des plus imposantes; dans les districts ruraux comme dans les villes, les décorations et les illuminations étaient d'une richesse telles que les circonstances des lieux permettaient de le faire.

La ville de Rimouski est la première qui ait eu l'avantage de présenter à Leurs Excellences une adresse en frauçais, à laquelle le Marquis de Lorne répondit également en frauçais.

Mgr. Langevin, accompagné de M. le Grand-Vicaire Langevin, ainsi que de MM. les directeurs, professeurs et élèves du Séminaire de Rimouski s'étaient rendus au lieu de la réception. Son Excellence fit un chaleureux accueil à Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski, à M. le Grand-Vicaire Langevin et au député du couté au Parlement Féléral, M. le Dr. Fiset.

L'orchestre du Séminaire et une compagnie de volontaires rehaussaient l'éclat de cette cérémonie.

Les citoyens de Fraserville partagèrent aussi l'honneur de la présentation d'une adresse à Leurs Excellences.

Pour la paroisse de Str. Anne, rien ne pouvait nous faire espérer cet houreux privilége, car suivant ce qui avait été régié dans le programme de l'itinéraire, le cortége royal ne devait même pas arrêter à la Station. Cependant, MM. les directeurs du Collége de Ste. Anne apprirent la veille, à 9 heures du soir, que le cortége royal arrêterait et recevrait une adresse. Malgré la brièveté du temps, M. Benoit, agent de la Station, aidé du généreux concours de MM. les élèves de l'école d'agriculture, dressèrent un magnifique balcon. Bientôt flottèrent partout des pavillons aux conleurs de la niétropole et de la puissance; les décorations les plus gracieuses mélées aux arches verdures étaient cependant préparées lorsque de loin on aperçut le convoi royal. MM. les Directeurs du Collége étaient rendus, et leur beau corps de musique était prêt à faire entendre ses plus joyeuses fanfares. Près de mille citoyens étaient aussi accourus pour acclamer les illustres voyageurs.

A 34 heures P. M. le convoi s'arrêtait devant la Station. Son Altesse Royale la Princesse Louise et Son Excellence le Marquis de Lorne descendirent de leur char pendaut que la Bande jonait le God save the Queen. Le couple royal alla prendre place sur l'estrade, et M. le Supérieur du Collége, le Révérend M. Chs. Trudelle, présenta l'adresse suivante en français:

A Son Ezcellence le Très-Honorable Marquis de Lorne, Gouverneur-Général de la Puissance du Canada.

Qu'il Plaise a Votre Excellence.

Les Directeurs, Professeurs et Elèves du Collége de Ste. Anne de la Pocatière sont heureux de pouvoir être admis auprès de Votre Excellence à son passage auprès de leur Institution pour lui présenter, ainsi qu'à Son Altesse Royale, votre moble et digne épouse, l'expression de leurs respectueux hommages, de leurs sincères félicitations et de leur inviolable loyauté.

Le choix qu'il a plu à Sa Majesté notre Gracieuse et Bien-Aimée Dame Souveraine la Reine de faire de Votre Excelleuce, pour remplir le poste élevé de Gouverneur Général de la Puissance du Canada, a répaudu la joie dans toute cette partie importante des domaines de Sa Majesté. Les démonstrations et les réjouissances avec lesquelles on vient d'accueillir votre arrivée sur ce continent, et celles qui vont se continuer partout sur votre passage, vous ent déjà prouvé, Milord, et vous prouverent de plus en plus la sincérité des sentiments de cette joie générale.

Oui, nous sommes heureux parce qu'il va nous être donné de pouvoir apprécier à notre profit les hautes qualités d'un Grand de cet empire sur lequel le soleil ne se couche jamais—qualités éminentes qui l'ont fait juger digne de monter sur les marches du trône pour y donner la main à une noble Princesse, désormais la digne compagne de sa vie.

Nons sommes heureux encore, Milord, parce qu'il va nous être donné d'avoir la gloire et le bonheur de posséder au milieu de nous une Altesse Royale dont l'éloge est dans toutes les bouches, et à laquelle le peuple du Canada sera heureux de pouvoir exprimer les mêmes sentiments d'amour et de loyauté qu'il conserve pour Sa Gracieuse et Bien-Aimée Souveraine.

Soyez donc le bienvenu parmi nous, Milord, et veuillez accepter les vœux que nous formons pour le bonheur de Votre Excellence et de Son Altesse Royale pendant leur séjour dans notre cher Canada.

Et que Dien sauve la Reine!

CHS. TRUDELLE, Ptre., Supérieur du Collége de Stc. Aune

La réponse qui suit fut aussi donnée en français. Son Excellence le Marquis de Lorne prononce parfaitement le français. Il lut d'un ton de voix assez élevé pour être entendu de tous. Aux Directeurs, Professours et Elèves du Collège de Sie. Anne. Messieurs et élèves.

Rien ne nous fait plus plaisir que de voir le sincère patrictisme qui existe parmi vous, et d'en entendre l'expression dans la loyauté de votre adresse qui nous vient de la part des représentants de deux générations de Canadiens.

Je suis persuadé qu'ils sont parfaitement sentis les bienfaits de la monarchie sous laquelle nous vivons, et dont l'apprécistion est si clairement démontrée par les paroles des précepteurs de ce Collège,—cette appréciation, j'en auis convainen, trouvera sou écho dans la loyauté à la Souveraine de la jeunesse coufiée à leur tutelle.

J'ose cepérer que les enfants de ce peuple Français du Canada transmettront à la postérité, cette loyauté et ce contentsment qui ont causé le bonheur et la prospérité du pays.

La bonne volonté dont vous faites pronve en venant nons offrir l'assurance de votre dévouement à la Reine fera grand plaisir à Sa Majesté, et on lui en fera part, ear votre Collége, étant la berceau d'éducation d'une si grande partie de la jouncese de la province de Québec, concentre en lui beaucoup d'espérances, comme, parmi vous, sera formé l'avenir de tant de vos compatriotes et conséquemment, une influence importante repose entre vos mains.

Nous vous souhaitons toute la prospérité possible ainsi que la récompense abondante de vos travaux. 28 Novembre 1578.

Après avoir échangé les adresses, le Marquis présents la main à M. le Supériour et lui introduisit Son Altesse Royale qui donna aussi la main. Puis, sur la demande du Gouvernour, tous les directeurs du Collége furent présentés.

M. le Supérieur et les Directeurs s'entretinrent quelque temps avec Leurs Exceliences, et Son Altesse Royale voulut bien dire qu'elle était charmée de la tenue des élèves et de l'élégance des décorations.

Des hourrales enthousiastes s'échappaient de toutes les poitrines et au moment où les nobles hôtes reprenaient leur route nour Montréal, la Bande jouait l'air national : Vive la Canadienne.

L'impression produite par Son Altesse et le Marquis à 416 profonde et agréable et ne s'effacera jamais.

Le char royal est arrivé à Montmagny vers 5.45 heures et est reparti à 6.10. Lors de son passage, une salve de coups de canons a été tirée. Une compagnie de volontaires, sous le commandement du capt. Fournier, présenta les armes à leurs Excellences et un corps de musique se fit entendre.

Plusieurs milliers de personnes venus de toutes parts assistaient à cette démonstration.

M. Landry, député de Montmagny ayant été présenté à Son Excellence le marquis de Lorne par l'hon. Sir John Macdenald, lui donna lecture d'une adresse au nom du comté. Son Exceltence répondit à cette adresse en français:

"Je vous remercie bien cordiniement des nobles sentiments dont vous vous faites l'interprête ?"

Son Altesse Royale ajouta: "Au nom de la Reine, je vous remercie des délicates allusions que contient votre adresses; et je vous remercie en mon nom des bonnes choses que vous avez dites."

Son Excellence le marquis de Lorne s'enquit ensuite auprès de M. Landry de l'étendue du comté et de quelques autres détails. Il y a en à St.-Thomas un magnifique feu d'artifice. Des centaines de fusées ont été lancées. La gare était couverte de drapeaux et d'inscriptions comme celles-el : " Dieu sauve la reine " ou " soyez les bienvenus."

Lorsque Son Excellence entra dans le char elle dit à la foule an très bon français : "Messieurs, je vous remercie de votre brillante réception."

CAUSERIE AGRICOLE

DES FRUNIERS BOINS A ACCORDER AUX CHEVAUX EN CAS

La cysits ou inflammation de la vessie, reconneit pour car ses le séjour de l'urine dans la vessie, l'abus de médienments qui passent aux urines, l'esage d'avoine ou de foin sverié, la présence de calculs ou de graviers.

Cette affection s'annonce par un état d'inquiétude de l'animal; il est continuellement agité, il remue la queue, trépigne
les membres postérieurs, regarde son flanc, ressent des douleurs de coliques, se con che et se relève, se campe souvent pour
uriner; ses efforts ne parviennent parfois à expulser que quelques gouttes d'une urine troublée et rongestre. Fréquemment
le malade prend une attitude particulière pour sure ses essortpour uriner, il séchit les memi res postérieurs, porte le bassin
en ayant, en fait le dos voûté en contre haut.

En attendant l'intervention du vétérineire qui s'assurera inmédiatement de l'état de la vessie, et recherchera la cause du
mal, on pourrait pratiquer au cheval une légère saignée; on administrera des lavements émollients, des décoctions de graines
de lin ou de mauves. On appliquera un sachet contenant du son
chaud et mouillé, ou une couverture en laine pliée ou imbibée
d'eau chaude sur les reins, ou bien on fera des fomentations
chaudes sur le ventre.

La gourme est une affection dépurative qui attaque les jeunes animaux. Elle est fréquemment causée par des variations brusques de température, le changement de nourriture, les aliments aqueux, peu nutritifs ou altérés, le travail outré, le changement de localité et la contagion.

La gourme bénigne s'annonce par de l'abattement et la perte de l'appétit; la membrane du nez devient rouge, les paupières se gonfient, la conjonctive est injectée. Une toux courte se fait entendre de temps en temps. Bientôt il s'établit un écoulement per les narines, la région de l'auge s'engorge et devient doulouveuse à la pression, la respiration est plus ou moins gênée, la tête est lourde, on remarque certaine raideur dans ses mouvements; peu à peu le jetage devient plus abondant et plus épais, les engorgements de l'auge augmentent et s'abcèdent, la toux dévient plus grasse. La matière purulente s'étant écoulée des labels; la respiration devient plus libre, et l'écoulement du nez larit peu à peu. La durée de cette maladie est de vingt à vingthalt jours.

Lorsque la gourme est simple, ordinairement on n'a pas besoin de recourir aux médicaments pour la guérir, les seuls soins
hygiéniques suffisent. Si elle éclate dans une écurie où il y a
beaucoup de jeunes chevaux on commencera par séparer les malades, si l'on ne veut pas voir se propager la gourme à tous
eeux qui sont dans la même écurie. On placera les chevaux malades dans une écurie convenablement chande, on leur donnera
de la paille de blé, de l'orge cuite ou du blé pour nonrriture,
de l'eau tiè de blanchie avec de la farine d'orge ou du son pour
bolisson, on enveloppera la gorge d'une peau de mouton
p'un morseau de gouverture en laine pour entretenir la chaleur!

dans la partie, ou bien on appliquera sur l'engorgement de l'auge un cataplasme de farine de lin ou de mauves ponr hâter l'abcédation ou l'ouverture.

Quelques fois plusieurs socés de l'avge se réunissent en un seul et forment une tumeur considérable qui s'éterd jusqu'à la partie supérieure du col, et peut gén r. considérablement à la respiration du cheval si elle n'est ouverte à temps. On aura dans ce cas recours immédiatement à un vétérinaire, de même que pour le cas de gourine compliquée d'engorgements volumineux aux. Otés de la tête, en-dessous des oreilles, et d'affection de poitrine, caractérisée par une respiration qui devient subi ement plus difficile dans le courant de la maladie, et un battement de flanc plus profond et plus accéléré.

L'angine on mal de gorge s'annonce par une petite toux sech- gutturale, accompagnée d'un léger écoulement par les narines : la muqueuse du nez est rouge et injectée, la bouche chaude, la déglutition (action d'avaler) est difficile, la soif est vive. Lorsque l'on comprime la région de la gorge, le cheval se retire brusquement. Si la maladie augmente, le jetage devient plus aboudant, et la toux plus forte et plus fréquente, les ganglions lyphatiques de l'auge se tuméfient. Les abcès s'y forment Quelquefois cette maladie prend une forme plus violente, il y a forte fièvre, impossibilité complète d'avaler, les liquides sont rejetés par les narines, le jetage est abondant, les régions de l'auge et des parotides (glandes situées au-dessous des oreilles) sont fortement tuméfiées, au point que la respiration est trèsgenée et ronflante. (L'auge est le vide que forment entre elles les branches de la machoire po térieure, ce vide va en s'élargissant depuis le menton jusqu'à l'encolure.

Engine simple—Le traitement de l'angine simple est le même que celui des gourmes. Régime adoucissant, boi sons blanches, tièdes, entretenir la chaleur dans la région de la gorge en l'entourant d'une peau de mouton ou d'un morceau d'étoffe de laine

La bronchite ou rhume de poitrine se déclare par une gêns dans la respiration caractérisée par une agitation du flanc, accompagnée d'une to ex forte sèche, quinteuse et souvent répétée. La membrane du nez est rouge, la respiration est accélérée; il y a de la fièvre et perte ou diminution de l'appétit. Bientôt il s'établit un léger jetage par les narines, en appliquant l'oreille au-devant de l'encolure; à l'entrée de la poitrine on entend un bruit an alogue à celui que l'on produirait avec un tuyau de pipe dans de l'eau savonneuse. Lorsque la maladie parcourt une marche régulière, le jetage devient plus abondant, la matière est blanche et tombe par flocons, la toux devient plus rare et plus facile, le flanc bat d'une manière plus régulière, et l'appétit reparaît. La bronchite est ordinairement la suite d'un refroidissement.

Quand elle est bónigne, les soins hygiéniques seuls suffisent pour la guérir; on placera le cheval dans une écurie suffisamment chaude, on le soumettra à un régime adoucissant, on lui donnera pour nourriture de la paille de blé, des barbotages tièles de son et de farine d'orge; de l'eau blanchie tiède pour boisson. Des bains de vapeurs sont souvent très-utiles.

Si dans le courant de la maladie la respiration devenait plus génée et le flanc plus irrégulier, le cultivateur aura à se défier d'une complication.

L'ophthalmie périodique ou fluxion périodique.—C'est une

maladie très fréquente dans certaines localités, et géréralement héréditaire. Elle se manifeste généralement par l'inflammation d'un seul, et quelquefois des deux yeux à la fois. Le premier accès ressemble à une ophthalmie ordinaire. Les paupières sont rouges, chaudes et tunéfiées. La sensibilité du globe de l'œil est tellement grande que les paupières restent constamment fermées. Les larmes coulent abondamment sur le chanfrein, les huncurs de l'œil sont troubles et la cornée a perdu sa transparence. Ce premier accès dure pendant quelques jours, puis l'œil reprend sa transparence.

Plusieurs semaines après apparaît un nouvel accès, plus violent que le premier, et qui laisse après lui des traces moins effaçables. Ce n'est qu'à l'apparition de ce nouvel accès qu'on juge que l'ophthalmie est périodique. Elle finit par faire perdre la vue au cheval. Cette maludie peut être la suite d'une nourriture trop écha: ffante, des efforts de traction, de la pre sion du collier, de certaines influences locales et surtout de l'hérédité.

Lorsque l'inflammation est forte, on fera laver fréquemment l'œil avec une décoction émolliente, on mettra le chev.il à la diète, on ne lui donnera qu'un barbotage de son et de la paille à manger, la saignée sera toujours utile. On administrera également quelques purgatifs salins, pour opérer une révulsion sur le tube intestinal. Ces moyens peuvent être encore secondés par l'application de sétons ou de vésicatoires à la nuque ou la joue et l'emploi de pommades applicables aux yeux.

L'encéphalite ou verlige essentiel est une maladie très-fréquente. Elle s'annonce par la nonchalance et la perte de la vigueur du cheval qui en est menacée. Il est pesant à la main quand on le monte, et butte souvent; il est paresseux au travail et mange par boutade, et reste par moment la tête appuyée sur la crèche; il bâille fréquemment et a les yeux rouges, et les vaisseaux de la face gonflés. Bientôt il se trouve dans un état de somnolence complète, la tête appuyée contre le mur; il est insensible à tout ce qui se passe autour de lui, les yeux à demi fermés, rouges et gonflés. Si on le détache, il marche avec la tête baissée, sans distinguer les objets qu'il rencontre.

Cette affection se montre chez les chevaux qui ont reçu une nourriture trop abandante, qui ont le sang trop riche, chez ceux qui ont été soumis à des courses trop rapides ou exposés long-temps à l'ardeur d'un soleil brûlant.

Le traitement de cette maladie doit être prompt. Les fortes saignées, l'eau froide sur la tête et les purgatifs à l'intérieur sont les premiers moyens curatifs à mettre en usage.

L'apoplexie célébrale légère se reconnaît chez le cheval à la pesanteur de la tête, accompagnée de vertiges passagers; l'animal bâille fréquemment et semble ne plus voir ni entendre ce qui se passe autour de lui, il a un air stupide et éprouve des faiblesses ou un commencement de paralysie dans un ou plusieurs membres. Le pouls est plein et bat fort, les conjectives sont très-rouges et injectées, les vaisseaux de la face gonflés et les battements de l'artère temporale très-prononcés. Quand l'apoplexie est plus prononcée et qu'il y a épanchement de sang dans le cerveau, le cheval tombe tout à-coup, souvent pour ne plus se relever.

Cette maladie s'observe généralement chez les chevaux nourris trop abondamment et de substances échauffantes, chez ceux qui sont soumis à de fortes tractions ou exposés longtemps à l'ardeur du soleil. Le traitement doit être promptement appliqué. Le saignée abondante et l'eau froide sur la tête sont les premiers moyens à y opposer.

L'apoplexie de la moelle épinière (apoplexie du dos) s'observor aussi presque toujours chez les chevaux qui sont trop abondamment nourris et qui n'exécutent pas un travail proportionné à leur nourriture.

Cette maladie se déclare brusquement par la paralysie d'un ou de quatre membres. Généralement elle apparaît dans le trala de derrière, la croupe s'affaisse, le boulet est fiéchi en avant et et traîne souvent à terre en même temps que la pointe du pied ; si le mal fait des progrès l'animal tombe sur le sol. Si la paralysie se borne aux membres postérieurs, quelquefois l'appétit se conserve, mais souvent aussi une fièvre intense se développe ; il y a constipation et impossibilité d'émettre les urines.

La saignée, l'eau froide sur le dos, sont comme pour l'apoplexie cérébrale, les premiers moyens à mettre en usage.

La morve est une affection contagieuse caractériée par un jetage sale qui se colle au pourtour des narines, l'ulcération ou le développement de chancres sur la membrane du nez (pituitaire) et l'engorgement indolent des ganglions (apparence de glandes ou de nœuds) de l'auge

Le cheval atteint de morve peut jouir de toutes les apparences extérieures d'une bonne santé et vivre porteur de son affection pendant plusieurs années.

Lorsqu'on remarque chez un cheval l'ensemble des symptômes que nous venons d'énumérer, on ne saurait trop vite le séparer des chevaux sains, le faire visiter et faire nettoyer convenablement la place où il s'est trouvé. On fait laver à l'eau bouillante, tenant en dissolution une f rte quantité de carbonate de soude ou de chlorure de chaux la crêche et le râtelier, on fait blanchir les murailles et enlever le sol de l'écurie.

La morve est due généralement à la contagion, mais elle se développe également sons l'influence de toutes les causes épuisantes; une alimentation avariée, un excès de travail longtemps continuée peuvent la produire.

Le farcin est également une affection contagieuse, considérée comme une inflammation des ganglions et des naseaux lymphatiques précédée d'une altération du sang. Cette maladie s'annonce quelque temps d'avance chez le cheval par la tristesse, la nonchalance, le manque d'appétit; le poil a un aspect terne et héri-sé, les muqueuses de l'œil sont pâles. Arrive un accès de fièvre et de dévelo pement sous la peau de gros boutons durs, non adhèrents à cette dernière, et qui finissent par se ramollir, s'ulcérer et laisser échapper un liquide purulent.

Quelquefois les boutons sont séparés par des étranglements simulant un chapelet; d'autres fois ils apparaissent sous forme de corde suivant un trajet veineux, on sous forme d'un engorgement plus ou moins étendu.

Cette affection se déclare surtout chez les chevaux d'un tempérament lymphatique. Toutes les causes qui produisent une altération du sang peuvent concourir à son développement.

Le cheval atteint du farcin de it être placé seul dans une écurie bien aérée, et soumis à un régime qui puisse restaurer ses forces.

Le traitement doit en être confié à un vétérinaire.

Tuneurs.—Le cheval peut être atteint de tumeurs dans différentes parties du corps. Lorsqu'une tumeur se développe dans une parlie quelconque du corps par suite d'une action mécanique, les moyens satringen's ou réfrigérants sont les premi-

Si la douleur développée dans la partie devient forte, c'est q-ii s'y établira une supporation, et alors on a recours aux én allients, epplication de fementation d'eau de maure, de son ou de graines de lin, entaplasa ce de farine de lin ou de mauve.

Si la douleur disparaît et que l'engorgement ne diminue pas, on sura recours aux applications excitantes. S'il y a suppuration, on doit fonctionner à temps la tumeur.

Tel sera le traitement du mal de garrot, du mal de rognon, du n'al de taupe qui so développe au sommet de la nuque, et des tumeurs résultant de la pression du harnais.

(A suirre.)

L'aménagement des forêts.

(Suite.)

CHOIN DES ARBRES A PLANTER.

Il faut, avant tout, employer les essences qui conviennent au terrain: mais il y a encere, pour en cheisir d'avantageuses, quatre choses principales à considérer, savoir:

10. La valeur commerciale et industrielle du bois;

20. La rapidité de la croissance de l'arbre; 30. La facilité et la certitude de sa culture : 40. Son immunité relative contre l'incendie.

Depuis plusieurs années j'ai fait des recherches et des expériences pour m'éclairer là-reseus; et je suis arrivé à des conclusions si différentes de l'opinion générale des prateiens auxquels je les m communiquées, que j'hésite à les exposer dans ce rapport. Elles sont fondées, cependant, sur des observations et non pas sur de simples conjectures. En réclamant pour elles l'attention publique, il n'en peut résulter aucun mul,—que pour moi peut être, si elles témoignaient de trop d'ignorance et d'inhabileté.

L'opinion générale est que les bois tendres, comme le pin et l'évinette, croissent beaucoup plus vite que les bois durs, le chène et le noyer noir, par exemple. Quand j'ai avancé sur mes observations une conclusion absolument inverse, j'ai rencontré

pariout une incrédulité extrême

Si l'on choisit le 1 in dit de Douglas (Abies Douglasii). l'un des corisères qui se développent le plus rapidement, puisqu'il s'accroft en diamètre d'environ un pouce en quatre années, la différence avec notre chêne on notre noyer noir, pour être en faveur de ceux-ei toutefois, n'est pas grande; mais, s'il s'agit de notre pin blanc (Pinus strobus), tout autre est la différence, car il ne s'aceroit que d'environ un pouce en lix ans. J'ai souvent vu des brins de chêne blanc (Quercus alba) ou de noyer noir (Juglans nigra), qui avaient grossi d'un pouce en treis ans et demi L'épinette blarche (Abias Alba), considérée sous ce rapport, n'est comparable ni au chêne, ni au noyer, ni même au pin. Que l'on en con pte les cercles concentriques annuels, du cœ r à la circonférence, on verra assez combien sa végétation est lente.

Si le noyer noir et le chêne ont réellement une croissance plus rapide que le pin et l'épinette, comme je le pense, (et quoi de plus nisé que de s'en assurer?) voilà déjà quelque chose en leur faveur. Un autre avantage, c'est qu'ils viennent mieux de semence que les pins, et supportent mieux la transplantation, le des échement des semmités n'étant pas aussi fatal aux feuillus qu'aux conitères. J'vi obtenu par semis des plants de toutes ces essences, et j'ni souvent observé que les chênes et les noyers noirs acquièrent assez de force et de vigueur pour se préserver des accidents ordinaires, avant les jeunes pins, qui, d'ailleurs, sont beaucoup plus fragiles.

Outre cela, une forêt de chênes et de noyers n'est pas exposée au même risque d'incendie qu'une forêt ré-ineuse : à ce sujet, je prie qu'on se reporte au chapitre où j'ai traité des incen-

dies onusés par les défricheurs.

Ainsi donc, comme le nover noir et le chêne sont des bois beaucoup plus précieux que le pin et l'épinette, que leur croissarce est pl s rapide et plus certaine, qu'ils sont moins inflammables, ils paraissent bien préférables au pin et à l'épi ette pour les reboisements dans les régions dont le sol leur est fivorable, par exemple, dans les plaines fertiles de l'Ouest. où. selon M. Mucoun, "toutes nos essences forestières vi-ndraient

Dans un terrain sableux et sec, ce sont plutôt les confières

qui conviennent.

Reulement. il est difficile d'amener jusqu'au marché les bois dur. à cause de leurs poids qui les empêche de flot er. Le London Timber Trade Journal donne certains détails d'un procedéen nanga dans l'Inde pour rendre aurnageables tes bois les plus durs, même le teck On enlè re une bandelette d'écorce autour de l'arbre sur pied, qui, après cette blessure, ne tarde pas à mourir et à parvenir à un état de dessication plus complet qu'en gi-ant par terre. Quand il est devenu assez léger pour nager sur les courants d'eau, on l'abat. L'hiver dernier, j'ai fait cerner de la sorte plusieurs arbres d'essences dures, et je verrai, le printemps prochain, s'ils ont per lu de leur peranteur anécifique au point de se soutenir à flot. Peut être cette mé hode altère-t-elle la qualité du bois, et le rend-elle moins propre aux travaux qui doivent rester exposés aux intempéries de l'air. Ce-la vaut la peine de l'expérimenter. Si elle n'augmente pas la tendance à la ponrriture, quel avantage on aurait à s'en servir ! Elle pi rmettrait d'exploiter cette immense quantité de bois dans qu'on abandonne on laisse anjourd'hui dépérir en firêt, parce que la traite par terre exige une dépense trop considérable.

De tous nos arbres indigènes, le peuplier canadien, communément appelé tremble est celui qui croît le plus rapidement en hauteur et en grosseur : il profite d'environ un pouce en diamètre chaque anné , dans des conditions favorables. J'en al planté trois boutures il y a dix neuf ans : un des brins a maintenant cinquante huit pouces de tour au pied, un autre cin-quante-sept pouces, et le troi-ième cinquante-trois.

Là cù le pin, l'épinette et la pruche abondent, le bois du tremble a peu de valeur; mais, en Europe, pr sque toutes les boites ou caisses d'emballage, et divers autres objets, se confectionnent d'une espèce de peuplier fort semblable au nôtre.

Cette espèce paut être employée à former un premier couvert sur un terrain nu. Un peuplement de trembles y donnerait tout de suite de l'ombre, romprait le vent, abriterait les jeunes plantations d'essences plus préciouses et serait moins susceptible d'attirer l'incendie qu'une végétation de conifères; pois quand le sous bois aurait pris de l'a croissement, on pourrait couper tous ces peupliers pour lui faire place.

H. G. JOLY.

(A suivre.)

La culture de la vigne en ce pays.

La question de la vigne a attiré depuis longtemps l'attention de nos législateurs; dès 1864 un rapport spécial sur la culture de la vigne au Canada a été publié par l'ordre du Gouvernement. Cependant cette q estion n'a pas été comp'étement résolue par la pratique, quoique plusieurs horniculteurs aient réussi dans cette culture introduite dans différentes parties du pay: Pour ce qui concerne notre district, nous pouvons notumment citer M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnaies, qui a parfaitement réussi dans cette culture.

Nous publions avec plaisir les réflexions que fuit M. l'écrivain du Nouveau-Monde sur l'importance d'introduire la culture de la vigne dans la Province de Québec.

Voici ce que nous lisons dans ce journal :

Nous l'avons dit deil maintes fois et nous ne cesserons de le répéter tant qu'on ne l'aura pas mieux compris généralement. la plupart des Canadiens eux mêmes ne connaissent pas suffi-samment les avantages multiples que leur pays offre à l'esprit d'entreprise et d'activité. Que de préjugés qui n'ont pas leur

raison d'être, empêchent le développement de nos ressources tions qui suivent ne manquerent pes l'intérêt. Donnez le manaturelles si variées. Car il ne faut pas s'i naginer que la province de Québec, par exemple, n'est propre à peu près qu'à la culture de l'avoine et du foin. Sans entrer auj urd hui dans le détail d'autres grains, de légumes et de fruits dont son sol et son climst permettent la culture dans des conditions et avec des résultats tout-à-fait aventageux, nous croyons pouvoir à la fois démontrer la plausibilité de notre opinion et nous rendre utile à non lecteurs en reproduisant la lettre suivante, qui a été communiquée à la presse anglaise de cette ville. Nous avons vu nous-même cet automn, dans la paroisse de la Pointe-Claire, sur l'Ile de Montréal, la vigne de M. Menzies, avec quelques anis, qui n'ont pas été moins surpris que no 18 de constater jus qu'à quel noint la culture de la vigne peut être un succès dans cette province, du climat de laquelle on mé iit tant.

A la fin de chaque été nous importons des E ats-Unis de grandes quantités de raisins de table que nous pourrions facilement et avantageusement paraît-il, récolter ici ; sans compter

le vin que l'on pourrait en faire.

Voici les renseignements intéressants fournis par M. Men-

"Il est important que dans un pays comme celui-ci, où les travanx agricoles sont si peu rémunérateurs, de trouver quel que plant spécial qui puis-e avoir un marché facile et profitable. Je crois que cet objet peut être atteint par la culture de la vigne

" Notre climat et notre sol paraissent bien couvenir au raisin, p i qu'on le voit creftre à l'état sauvage par tout le pays ; mais pour les fins du commerce, il est nécessaire d'adopter une espèce de raisin qui puisse mû ir à bonne heure, afin d'éviter les dangers des gelées et de pouvoir faire compétition avec succès aux fruits étrangers, qui nous arrivent généralement dans le mois de septembre.

" Une espèce de raisins connue seulement depuis 2 ou 3 ans, et qu'on nomme "Beaconsfield, " paraît convenir à cette fin. Il murit complétement du 25 août au 6 septembre, ce qui est plus à bonne heure qu'aucun' autre fruit importé. Il est prolifique et d'une croissance rapide. Le fruit e t gros, d'une co leur pour pre foncé", doux et mielleux. Il est propre à la table, n'ayant pas ce god: acide qu'ont les fruits étrangers cueil is avant d'être murs, pour être transportés à des marchés éloignés.

"Après avoi pris, continue M Menzies, toutes les informa tions possibles, au sujet de cette vigne, je me décidai à l'essaver, et au printemps de 1877, j'en plantai 2,500 pieds sur envi-

ron trois acres de terre.

"Q elques uns des pieds m'ont donné du fruit la même année, et cette année (1878), j'ai récolté près d'un tonneau de raisin. Il y a encore bien des pieds qui n'out pas porté fruit Plusieurs des vignes ont donné 80 grapes de bonne grosseur; une en a donne 50. D'après ce que j'ai observé, je crois que la récolte de l'année prochaine sera d'au moine 80 tonneaux de

"Comme la moitié de cette récolte suffirait pour me reinbour ger du coût des vignes, des travaux et de toutes les dépenses pour la cuei lette du raisin, il est évident que j'a rai un très-

grand profit.

" Je suis tellement satisfait du résultat de mon expérience sous le rapport du revient, et comme d'imontrant que la vigne peut être cultivée avec succès dans ce pays, que j'ai pris des arrangements pour une pla tation de 4,000 nouvelles vignes, au printemps prochain, ce qui me f. ra plus de 6,000 vignes aur

une étend le d'environ huit acres de terre.

" Jo serai désireux d'engager d'autres cultivateurs à cultiver la vigne, car je suis convaincu que cela peut devenir une source des plus importantes et des plus profitables pour les cultivate ra canadiene, et dans bien des cas, la source principale de son revenu. Ces vignes ne requièrent pas un sol particulièrement excellent, et leur culture est peut-être moins dispendieuse, on fait de temps et de travill, que colle d'aucun autre fruit.

Choses et autres.

Maladies des volailles. - Comme il est d'ordin ire A cette est. nou que les animanx de basse-cour seient malades, les informatin, une nourriture chaude pour laquelle vous mettez un peu la poivre de Cayenne. Prenez quelques vi ux clous rouil'és et laissez-les dans leur eau. Ceci est un des meilleurs préventifs contre les maladies des volailles. -L'Union des Cantons de l'Est.

Soins à donner aux vaches laitières en hiver.—Naintenant que les vaches luitières ont leissé le " clos " pour l'étable, on s'ipercoit d'une diminution notable dans la truite. Voici pourtant un procede pen coûteux et qui réussira certain ment l produire une augmentation de lait de 30 pour cent. Il s'a sit tout bonnement de ne jumuis donner d'eau froi le à la vache, mais de lui faire boire, à chaque repas et à sa réfection, de l'eau tiè le, dans laquelle on aura le soin de jeter une poignée ou deux de guidriole moulue, de manière à la blanchir. La bûte se montre très friande de ce breuvage et augmente rapidement son luit si on n'oublie pis de lui donner du sel de temps à autre.-L'Union des Cantons de l'Est.

Le soin des animaux.—Nous ne pouvons trop souvent revovenir sur ce sujet qui est de première importance pour le succès d'une ferme, surtout à cette saison de l'année. Dans la plupart de nos fermos, les cultivateurs ne sont pas assez scrupuleux sur ce point.

L'avantage que l'on obtient par le soin accordé aux jeunes animaux est incalculable. Les veaux, à l'automae, sont généralement dans une bonne condition; jusqu'à ce temps on la ir a donné beaucoup de lait et un bon paurage. Mais arrive l'hiver, on n'a que de la paille à leur offrir et ils perdent alors ce ju'ils avaient gagné dans le cours de l'été; l'ani nul qui promettait beaucoup est an printemps suivant un animal chetif et q il serait un aujet de perte pour le cultiviteur qui consentirait à le garder plus longtemps, et cela pour ne pas loi avoir accordé une nourriture suffisante et des soins pendant l'hiver.

L'expérience nous démontre tous les jours, que les jennes animaux atteignent une plus forte pesaste ir à l'a je de leux ans, s'ils ont été bien nourris, que ceux de quatre ans auxquels on a toujours donné une nourriture insuffisante à leur bon en-

tretien.

E i Allemagn, aux Etats Unis, dans la province d'Ontario même, de nombreuses expériences ont de nontre qu'avec un bon soin, sans être trop coateux, on a pi obtenir d'an boif de leux aus une pesante ir variant de 1.000 à 1.700 livres. Comparons cela avec nos bêtes à cornes ordinaires que l'on con luit sur les marchés de la Province de Québec, et nous en viendrons à la conclusion que par notre faute nous aous imposons des pertes Cnormes; tous les jours les journaux nous informent que des bêtes-à-cornes de quatre aus et plus ont été ven lues de quinze à vingt piastres. Quelle excuse pouvous nous offic pour cet état de choses ? A cune. Dire que nos cultivateurs sont incapables de suivre l'exemple de leurs voi in , ce serait dire qu'ils manquent d'intelligence ; nous dirons plutôt qu'ils ne savent pas calculer. Mais, diront quelques cultivateurs, nous n'avons pas ce qu'il faut pour bien nourrir nos animaux, nous n'avons pas de fourrage ni légumes en quantité suffisante. C'est vrai, mais autre chose est de dire que nous ne pourcions pas l'obtenir. Que nos e divateurs canadiens suivent l'exemple des cultivateurs au pays voisin, de coux même de la Province d'Ontario, et qu'ils cultivent des légumes en abondance, tels que les navets, les carottes et les betteraves, et ils y trouveront un aliment avantageux pour la nourriture de leurs bestiaux. Il n'est pas nécessaire d'établir les que les cultivateurs de l'Angleterre se sont fait une ponne reputation d'eleveurs d'animaux uniquement par l'introduction de navets dans lour culture.

Nécessairement s'il n'y a pas dans les granges le fourrage né cessaire, ni dans les caves des 16 ju nes suffisints à l'entretis t des animaux, le cultivateur en est seul responsable con ae il en esti. de db dato nu enab xuamina sos anassin de do do de de esti.

ment constant.

S'il veut éviter cette perte, le cultivateur doit diminuer le nomb e de ses animaux. Si, en automne, il se décide à le teire, il ne sera pas le seul, et il aura pour ce ti raisou à su sir une grande reduction dans le prix de vente de son bétail, pir le trop grand nombre d'animoux sur nos marcnés. Le misax a mu e e de faire ambie broainjou que montaire hout feuttonou de 200

animaux par la culture de légumes. La valeur d'un arpent cultivé en navets, carottes ou betteraves est égale à plusieurs arpents en foin; le plus de légumes suffirait à l'entretien d'un tronpeau plus considérable, de là une plus grande quantité de f umier, une récolte en grains par la suite plus considérable, et

par conséquent plus de revenus, et ainsi de suite.

La chaleur et la propreté sont absolument nécessaires au confort des bestiaux; sans cela les arimaux ne peuvent être gardes avec profit; ce besoin est aussi important qu'il est nécessire de donner une bonne nourriture. l'es jeunes animaux de même que les vieux auxquels on permet de séjourner la plus grande partie de la journée autour des étables, requièrent plus de nourriture pour être tenus en bonne condition que ceux que l'on garde constamment à l'étable; les sortir de l'étable l'espace d'une heure o deux, lorsque le temps est beau, est suffisant

Il fa t joindre à la qualité et la quantité de nourriture donnée aux anima: x, la régularité dans les repas Moins de nourri ture donnée à temps sera plus profitable qu'une grande quanti-

té offerte aux animaux à des heures irrégulières.

RECETTES

Pommade de concombre.

Prenez de bonne huile d'olive, dans naquelle vous rarez un poids égal de cor combre, dont vous auriez supprimé l'écorce et les graines; mettez au bain-marie, remuez continuellement ce mélange que vous passerez ensuite à l'étamine. On recommence einq ou six fois cette opération en filtrant l'huile sur de nouveaux concembres tapés. On obtient ainsi une pommade fine et blanche tres-bonne pour adoucir la peau et faire sécher les boutons.

Préservatif pour les fruits.

On recommande le suble bien sec comme préservatif pour les fruits generalement. Des pommes, des poires etc., ont été consorvées pendant des années dans le sable. Comme autres con ditions, ajoutous que les fraits doivent ê re sains, et l'appartement frais et à l'abri de l'humidité.-Il Union des cantons de 'Est.

LE

SCIENTIFIC AMERICAN.

Trente-quatrième Année.

Le Journal Scientifique le plus populaire de l Univers.

83.20 par année seulement, y compris les frais de poste. Hebdomadaire, 52 pages par an, formant un volume de 4.000 pages.

Le SCIENTIFIC AMERICAN est un grand journal hebdomadaire de première claese, contenant seize pages, imprimé avec le goût le plus recherche. orné avec profusion des gravures le. plus magnifiques représentant les inventions les plus récentes et les améliorations les plus nouvelles dans les sciences et dans les arts, et comprenant des faits nouvenes dans les sciences et dans les arts, et comprenant des faits nouvenex et intéressants sur l'Agriculture, l'Horticulture, le Foyer, la Santé, le Plogrès Médical, la Science Sociale, l'Histoire Naturel'e, la Géologie et l'Astronomie. Les essais des mieux séussis par les auteurs les plus éminents dans toutes les branches de la Science sont pu. blien dans le Scientific American.

Conditions, \$3 20 par année, \$1.60 pour six mois, frais de pour se compris. Escompte aux agents. Un seul numéro, 10 cts. En vente dans tous les dépôts de journaux. Expédicz vos envois par mandat sur la poste à MUNN & Cie, Edito, rs, No. 87

Park Row, New York.

PATENTES - UM Munn & Cie, joignent à leur qualité pa'éditeurs du Scientific American, celle de Sollisiteurs de

Patentes américaines et étrangères. Ils ont en 34 ans d'expérience comme tels et possèdent maintenant l'établissement le plus considérable de l'univers. Les patentes seront obtenues aux conditions les plus faciles Un avis spécial est donné dans le Scientific American de toutes les patentes obtonnes, avec le nom et la résidence du propriétaire de la patente. Grâce à l'immense circulation accordée, l'attention publique est attirée s'ir les mé. rites de la nouvelle patente, et les ventes et l'introduction sont facilement effectuées.

Toute personne qui a fait une nouvelle invention ou découverte peut s'assurer gratuitement si une patente peut probablement être obtenue, en écrivant aux soussignés. Nous expédierons aussi gratuitement notre Manuel contenant les Lois de Patentes, Caveats, marques de Commerce, ce qu'elles coûtent et comment on se les procure, ainsi que des conseils sur les mo-

yens d'obtenir des avances sur les inventions.

S'adresser pour le journal ou au sujet des patentes, à

MUNN & Co., 87 Park Row New-York.

Succursale coin des rues F et 7m2.

Washington, D. C.

18 nov.

PUBLICATION MUSICALE.

E soussigné prépare en ce moment une édition soignée de A seize compositions vocales, avec accompagnement de piano, écrites par son Excellence, Monsieur le Comte de Premio Réal, Consul-général d'Espag le en Canala, sur des paroles anglaises, françaises et espagnoles:

1. Alone-Seul.

Love's anguish - Peines d'Amour-Penas de amore.

Constancy-Constance-Constancia,

Va, chère, dormir.

The strongest-Le plus fort-El mas fuerte.

A dream-Un reve-Suenos.

7. Disenchantment—Désillusion—Desangano.

8 Thy bright eyes—T. s beaux yeux—Tos lindos oyos. The empire of b auty-L'empire de la beauté-imperio

de la b lleza. Maraviglia.

Espagne.

The oath-S rment-Juramentos. Absence-Absence-Ausencias.

Beli ve me—Crois-moi—Crêeme. Thy Gift:—Tes dons—Tu prendas. 15

I will love thee always-Je t'aimerai toujours-Siempre 16

Le nombre d'exemplaire d ces compositions sera strictement limité au nombre de personnes qui se seront inscrites sur les listes des souscriptions déposées à

25, rue St. Jean, [Banque d'Epargnes.]

Ce volume, orné d'un magnifique portrait de l'auteur, sera prêt en novembre prochain.

Prix de l'exemplaire-\$2.50.

RE ABONNES DE PAYE

AU PLUS TOT.